

## Bougouin Guillaume

---

**De:** Bougouin Guillaume  
**Envoyé:** vendredi 29 avril 2022 09:45  
**À:** Bougouin Guillaume  
**Objet:** TR: DEMANDE DE COMMUNICATION CADA  
**Pièces jointes:** Saisine CADA piece\_jointe 21-03-2022.pdf; 2022-04-25-Reponse demande T BARTHE.pdf; Avis CADA 20221509.pdf; Saisine CADA de M.BARTHE.pdf

**Importance:** Haute

---

**De :**  
**Envoyé :** vendredi 29 avril 2022 09:36  
**À :** Responsables achats / marchés <achat@listes.cnous.fr>  
**Cc :** MG-Marchés <marchespublics@cnous.fr>; Juridique <juridique@cnous.fr>  
**Objet :** DEMANDE DE COMMUNICATION CADA  
**Importance :** Haute

Bonjour,

A la demande du service juridique du Cnous, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-dessous, un message à votre intention dans le cadre d'une demande de communication de document de la CADA.

Le 21 mars 2021, le service juridique du CNOUS a été saisi, par la commission d'accès aux documents administratifs (CADA), d'une demande de communication de documents (en pièce jointe), présentée par monsieur Tom Barthe, concernant le marché public n° 19.000.05 ayant pour objet la fourniture d'un service d'accès à Internet aux résidences et lieux de vie étudiantes.

Il nous a été demandé de transmettre :

- 1) la totalité des pièces particulières mentionnées au point 6.1 du cahier des clauses administratives particulières (bordereau des prix unitaires, annexes jointes au cahier des clauses techniques particulières (CCTP), bons de commande émis, mémoire technique du titulaire et les actes spéciaux de sous-traitance et leurs avenants ;
- 2) les éventuels avenants du marché, notamment ceux mentionnés au point 12 du cahier ces clauses administratives particulières (CCAP) ;
- 3) les tableaux de bord fournis a minima mensuellement par le titulaire au titre du point 9 du CCTP ;
- 4) les comptes rendus du comité national de suivi du marché (point 8.2 du CCTP).

Le 25 avril 2022, nous avons en partie répondu à la demande de communication et je vous en adresse une copie.

Toutefois, dans son avis n°20221509 en date du 27 avril 2022, joint au présent mail, la CADA nous indique qu'il nous revient de saisir les 26 CROUS afin que vous puissiez répondre au requérant pour les parties vous concernant.

Aussi, je vous invite, sous un délai de 15 jours, à communiquer les bons de commande que vous auriez pu éditer dans le cadre de l'exécution de ce marché et à nous transmettre une copie de cet envoi (pour notre suivi de cette procédure : [juridique@cnous.fr](mailto:juridique@cnous.fr)).

Attention, je vous invite, ainsi qu'il ressort de l'avis 20221509 précité, à **occulter des bons de commande les mentions relatives aux prix unitaires** protégés par le secret des affaires.

*Pour toute question relative à cette demande, je vous remercie de vous adresser à l'adresse du service juridique, en copie du présent courriel.*

Bien cordialement,

**Responsable du Département de la Commande Publique**  
**Sous-direction des finances et de la performance**  
**Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires**  
60, boulevard du Lycée – CS 30010  
92171 Vanves Cedex  
Téléphone : 01.71.22.....  
Courriel :  
**Etudiant.gouv.fr**